

JG/MK.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

DECRET N°62/540/PR-MJL.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.-

Vu la loi n°60-36 du 26 novembre 1960, portant constitution de la République du Dahomey ;

Vu l'accord de Coopération technique en matière de personnel du 24 avril 1961 entre la République française et la République du Dahomey et en particulier son annexe relative aux magistrats ;

Vu la loi n°61-18 du 8 juin 1961, portant approbation des traités et accords de Coopération signés le 24 avril 1961 ;

Sur la proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

DECRET :

ARTICLE 1.- M. François LORENZI, magistrat du 1er grade, 2ème groupe, récemment mis à la disposition de la République du Dahomey est nommé président de la Cour d'appel de Cotonou.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Porto-Novo, le II DECEMBRE 1962

AMPLIATIONS :

Présidence de la République	15
Mission Aide et Coopération	2
MJL.....	5
MFT.....	2
MEFP.....	2
Procureur général.....	2
Procureur de la République.	2
CD.....	1
Trésor.....	1
Intéressé.....	1
JORD.....	1

H. M A G A.-